

Procès-Verbal du CA du C.C.A.S
Mardi 1er avril 2025 à 18h30 salle Brouès

PRÉSIDENT DE SÉANCE	Mohamed Boudjellaba, président du C.C.A.S
SECRÉTAIRE	Bérengère Monnet, directrice du C.C.A.S
DESTINATAIRE (S)	Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S
PRESENTS :	Membres élus : Dalila Allali, Françoise Batut, Mohamed Boudjellaba, Nabiha Laouadi, Florence Meridji, Delphine Paillot, Sabine Ruton, Martine Sylvestre. Membres représentant d'association : Pierrette Chevrot (Givors-Gavinané), Françoise Monchanin (Le Mas), Damien Pellat (Hestia), Eliane Renard (CFDT Rhône), Michelle Serveton (Restos du cœur).
EXCUSES :	Jean-Yves Caballero, Xavier Rebeche (ARHM).
ABSENTS	Dalila Boughouiche (ADPEP 69), Aurèle Larchez (Centres sociaux).
PROCURATIONS	Françoise Batut à Florence Meridji à partir de 19h40
QUORUM	Quorum atteint avec 13 membres présents.

INTRODUCTION PAR LE PRESIDENT DE SEANCE

Appréciation du Quorum

Présentation de l'ordre du jour de la séance

COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'Administration du 04 février 2025 à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).

DELIBERATIONS SOUMISES AU VOTE :

1/ COMPTE DE GESTION 2024

Monsieur le Président présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

2/ COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Monsieur le Président ne pouvant prendre part au vote de cette délibération, propose que Mme Batut préside la séance en son absence. Les membres acceptent.

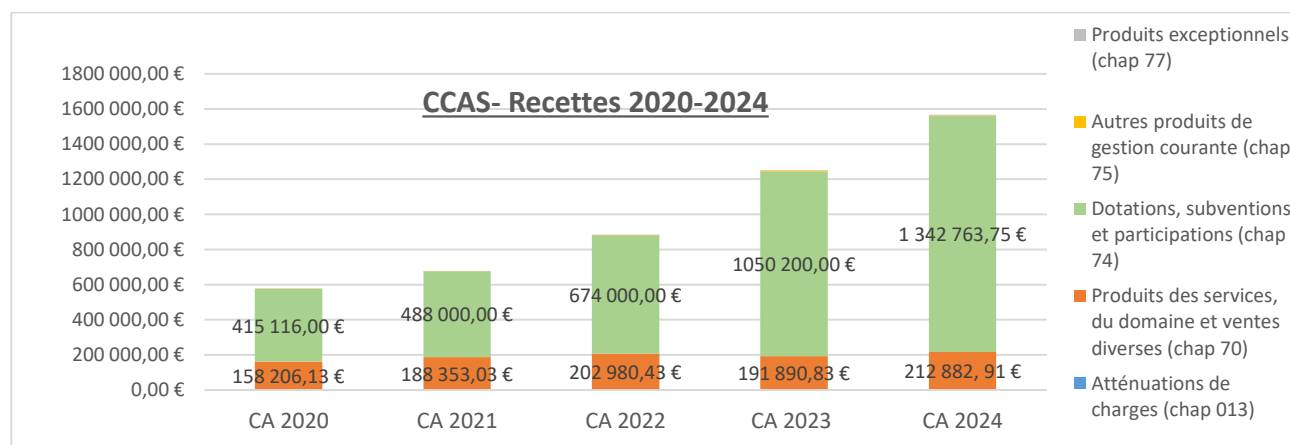
Monsieur le Président sort de la salle.

Madame Batut présente la délibération et le rapport du compte administratif 2024

Résultats 2024 :

	RESULTAT CLOTURE 2023	RESULTAT EXERCICE 2024	RESULTAT CLOTURE 2024
Investissement	142 531,94 €	-73 435,94 €	69 096,00 €
Fonctionnement	165 466,79 €	42 187,41 €	207 654,20 €
TOTAL	307 998,73 €	-31 248,53 €	276 750,20 €
Reports			693,62 €
Résultat Net			276 056,58 €

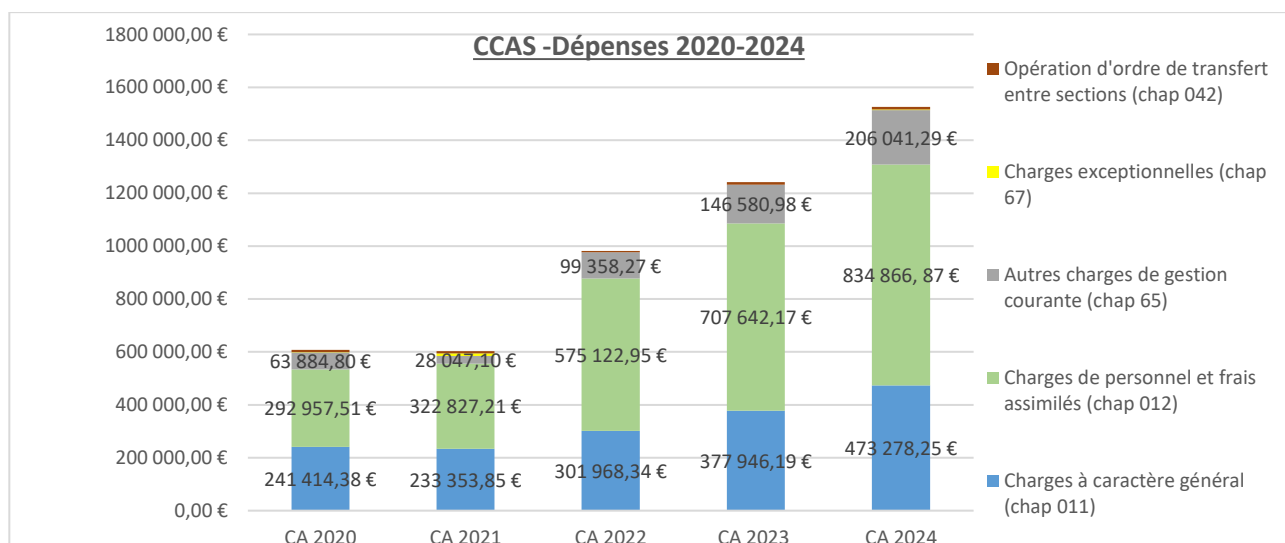
Recettes de Fonctionnement :



Il est constaté une hausse des recettes de fonctionnement : + 25,17% de 2023 à 2024.
Les subventions ont augmenté +27,86 % de 2023 à 2024

Subventions	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Ville de Givors	360 000 €	400 000 €	600 000 €	863 000 €	1 118 000 €
Etat + Cité éducative-PRE	55 116 €	88 000 €	70 000 €	80 000 €	100 000 €
ARS - santé et environnement- médiateur santé				15 000 €	5 830 €
Etat - mois de la santé				11 000 €	11 000 €
Mutualp pour mois de la santé				1 200 €	
MILDECA- lutte conduites addictives				30 000 €	20 000 €
FIR- Tiers Lieu Santé				40 000 €	
FIR- lutte contre inégalités en santé					10 000 €
Financement ville de Grigny pour CLSM				4 000 €	4 000 €
Financement ARHM pour CLSM			4 000 €	4 000 €	4 000 €
CARSAT- voyage seniors				2 000 €	2 000 €
Etat pour ISCG					33 500 €
Ville de Grigny pour ISCG					4 083,75 €
Caf pour ISCG					9 000 €
Conférence des financeurs					18 000 €
Métropole pour projet hygiène					3 350 €
Total Subventions	415 116 €	488 000 €	674 000 €	1 050 200 €	1 342 763,75 €

Dépenses de Fonctionnement :



Sont présentées les principales évolutions entre 2023 et 2024 :

- Hausse de 17,98 % des charges de personnel
 - Création poste ISCG
 - Poste agent accueil service sénior en année pleine
 - Transfert agent portage du budget ville au budget CCAS
 - Mise en place tickets restaurants
 - Adhésion CNAS
 - Hausse cotisation CNRACL/ assurance
- Hausse de 25,22 % des charges à caractère général
 - Hausse du remboursement à la ville pour les services mutualisés
 - Développement des actions santé – ouverture et soutien du Tiers-Lieu Santé (avec des recettes en lien)
- Hausse de 40,56% des autres charges de gestion
 - Augmentation des aides facultatives individuelles
 - Augmentation des subventions versées aux associations

Recettes d'Investissement :

RECETTES							
CHAPITRES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Ecart CA 2023/CA 2024	
Dotations, Fonds divers et réserves (chap 10)	2 982,46 €	6 575,75 €	426,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
Subventions d'investissement (chap 13)				80 000,00 €	0,00 €	-100,00%	-80 000,00 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	2 982,46 €	6 575,75 €	426,37 €	80 000,00 €	0,00 €	-100,00%	-80 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	8 162,89 €	8 914,67 €	5 721,00 €	10 221,00 €	9 721,00 €	-4,89%	-500,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	8 162,89 €	8 914,67 €	5 721,00 €	10 221,00 €	9 721,00 €	-4,89%	-500,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 145,35 €	15 490,42 €	6 147,37 €	90 221,00 €	9 721,00 €	-89,23%	-80 500,00 €

Les recettes d'investissement sont en baisse significative en 2024.

Cela s'explique par une subvention exceptionnelle perçue en 2023 pour le Tiers-Lieu Santé (80 000€).

Dépenses d'Investissement :

DEPENSES							
CHAPITRES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Ecart CA 2023/CA 2024	
Immobilisations incorporelles (Chap 20)					4 000,00 €		4 000,00 €
Subventions d'équipements versées (Chap 204)					50 000,00 €		50 000,00 €
Immobilisations corporelles (chap 21)	2 599,20 €	0,00 €	0,00 €	334,33 €	29 156,94 €	8621,01%	28 822,61 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	2 599,20 €	0,00 €	0,00 €	334,33 €	83 156,94 €	24772,71%	82 822,61 €
Opérations patrimoniales (chap 041)							
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 599,20 €	0,00 €	0,00 €	334,33 €	83 156,94 €	24772,71%	82 822,61 €

Les dépenses d'investissement sont exceptionnellement élevées en 2024.
80 000€ dépensés pour le Tiers-lieu santé (suite à la perception d'une subvention en 2023).

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix).*

Monsieur le Président réintègre la salle et reprend la présidence de séance.

3/ AFFECTATION DU RESULTAT 2024

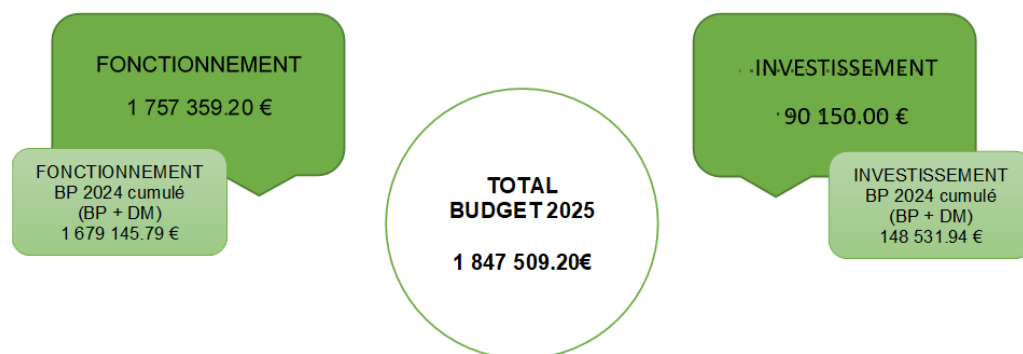
Monsieur le Président présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

4/ BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Président présente la délibération et le rapport du BP 2025 :

Equilibre du Budget :

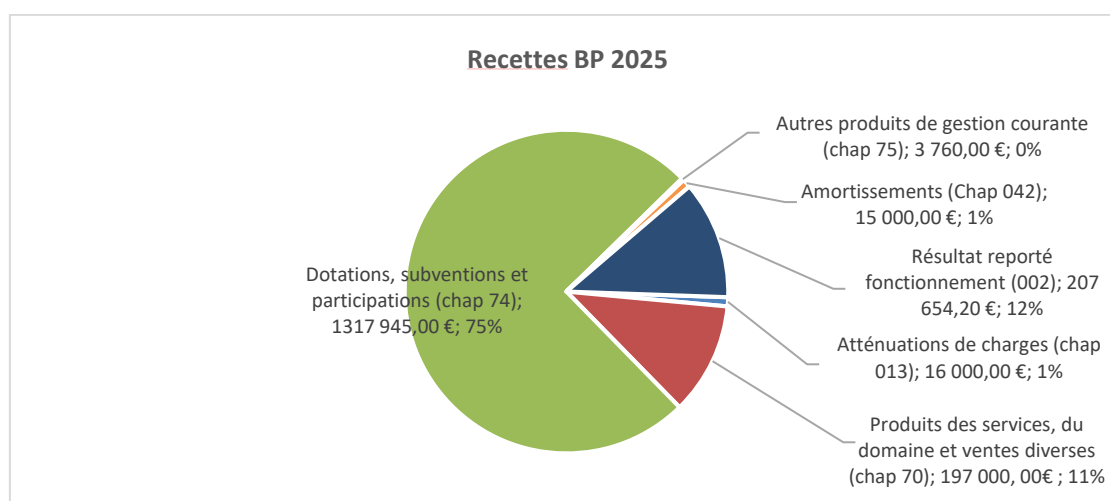


Orientations :

- Dépenses à caractère général :
 - Un effort budgétaire de -5% a été demandé à tous les services.
 - Changement de prestataire pour la restauration sénior.
- Dépenses de personnel : une hausse sensible expliquée par :
 - Création de poste / Rémunération en année pleine de l'ISCG
 - Développement des avantages sociaux du personnel

- Hausse des cotisations (assurance, CNRACL)
- Autres charges de gestion courante:
 - Maintien du montant global des subventions attribuées aux associations locales œuvrant sur le volet de la solidarité
 - Prise en charge financière de la coordination du Tiers Lieu Santé
 - Maintien du soutien des plus fragiles par une stabilisation du montant des aides facultatives alimentaires et la mise en place d'un accès à des douches.
- Investissement:
 - Acquisition de matériel suite au passage aux contenants réutilisables pour le service de portage de repas à domicile.

Recettes de fonctionnement



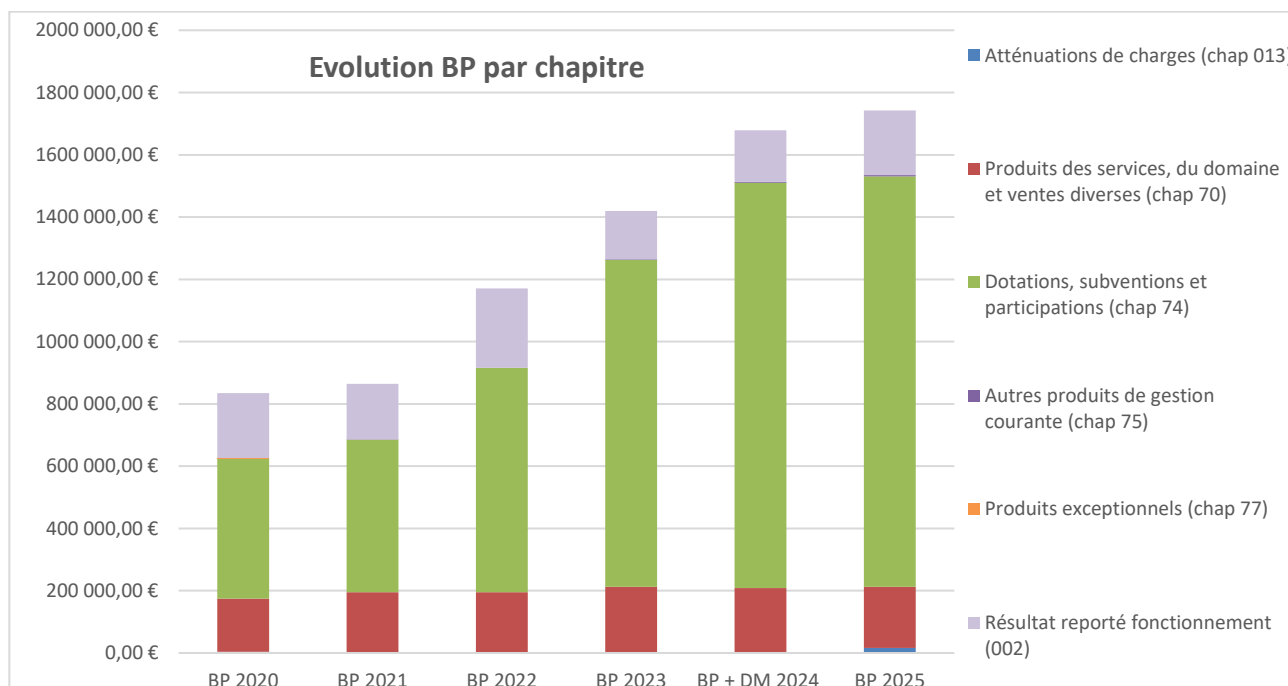
Les subventions et participations des partenaires liées à des projets ou des postes sont en augmentation en 2025.

La subvention de la ville vient équilibrer le budget du CCAS.

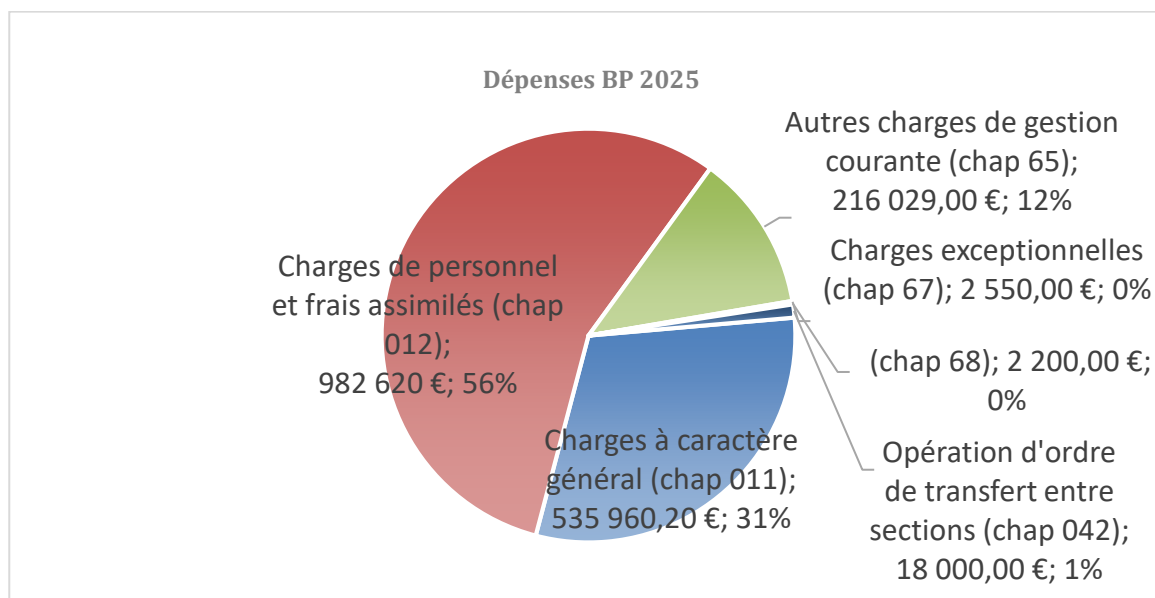
Les contributions des autres partenaires sont quant à elles en hausse (+32.37%) par rapport au BP 2024. Il est souligné le travail des services du CCAS pour rechercher des financements.

Subventions inscrites au budget primitif	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Ville de Givors	360 000 €	400 000 €	600 000 €	863 000 €	1 118 000 €	1 112 000 €
Etat -PRE	90 000 €	90 000 €	90 000 €	80 000 €	103 000 €	105 000 €
ARS-- poste de coordonnateur CLS-CLSM			25 000 €			
CAF - poste de coopérateur CTG			6 000 €			
ANCT- Santé				5 000 €	14 000 €	12 000 €
Etat - ISC					24 500,25 €	15 500 €
Ville Grigny - ISC					4 083,75 €	5 445 €
Caf -ISC						9 000 €
Ville Grigny - CLSM				4 000 €	4 000 €	4 000 €
ARHM - CLSM				4 000 €	4 000 €	4 000 €
ARS- Santé- ESE						10 000 €
ARS- Santé- Médiateur santé						35 000 €
Mutualp						2 000 €
CPTS						2 000 €
CARSAT- voyage seniors					2 000 €	2 000 €
Total Subventions	450 000 €	490 000 €	721 000 €	956 000 €	1 273 584 €	1 317 945 €

Il est souligné le travail de recherche de financements extérieurs par les services du CCAS.



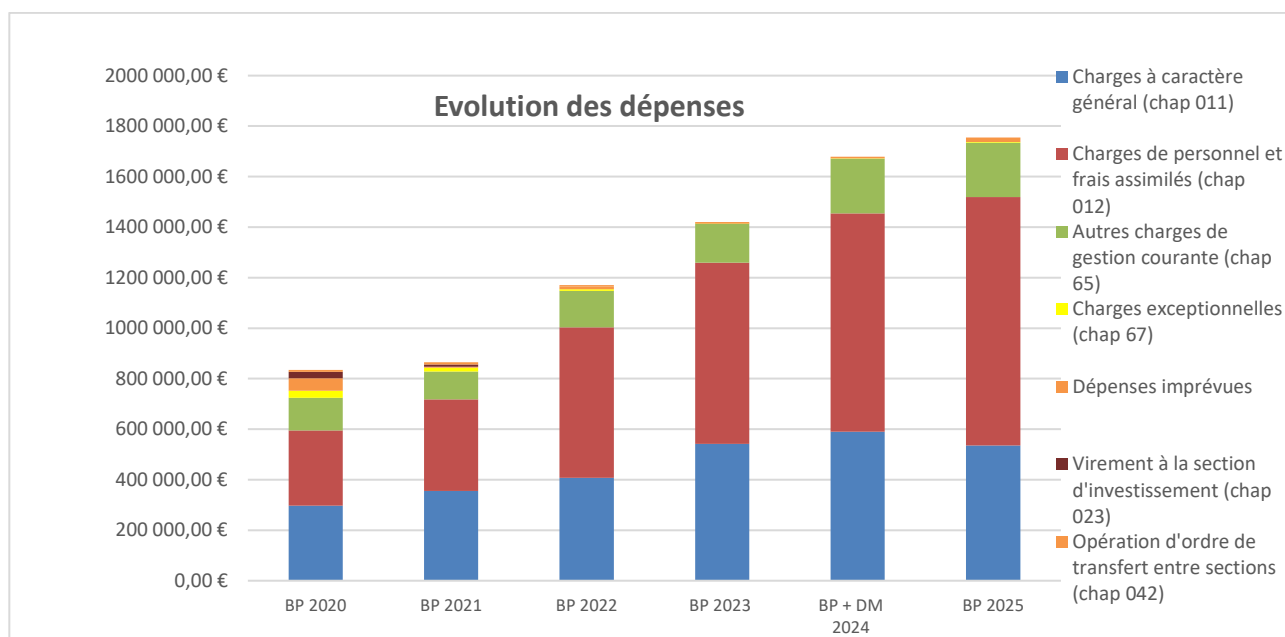
Dépenses de Fonctionnement



Avec un montant de 982 620€, les charges de personnel représentent 56.49% des dépenses réelles de fonctionnement et sont en augmentation de 13,56% par rapport au BP 2024. Cette progression est principalement due à :

- Rémunération en année pleine du poste d'Intervenante Sociale au Commissariat
- Création du poste de médiateur santé en janvier 2025
- Remplacement d'un agent PRE
- L'effet glissement vieillesse technicité (avancements d'échelon, grade, promotion interne...)
- Augmentation de la cotisation d'assurance et de la participation à la prévoyance

- Hausse de la cotisation CNRACL
- Accueil de 2 « services civiques sénior »
- Prise en charge des tickets restaurant sur une année pleine
- Mise en place du forfait mobilité
- Augmentation de la prime annuelle
- Mise à disposition d'un parking pour les agents par la ville à partir de mars 2025.



Il est demandé un retour sur l'utilisation des douches.

Le dispositif a été mis en place début février 2025 avec une ouverture des douches les lundis et mercredis soirs ainsi que le samedi matin (en complément du dispositif porté par les Restos du Cœur les mardis et mercredis matins).

A ce jour, 3 personnes orientées par le CCAS utilisent ce dispositif.

L'information et la procédure d'accès ont été communiquées aux partenaires du territoire (MDM, Mission Locale, associations), pour l'instant il n'y a pas eu d'orientation de leur part.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

5/ CONSTITUTION DE PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES

Monsieur le Président présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

6/ REFONTE DU RIFSEEP- REEVALUATION DU CIA

Monsieur le Président présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

7/ TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Président présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

8/ MANDAT AU CDG 69 DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONCURRENCE POUR LE RISQUE PREVOYANCE

Madame Meridji présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

9/ MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU PORTAGE DE REPAS A DOMICILE A DESTINATION DES SENIORS

Madame Batut présente la délibération.

Il est fait un point sur le nouveau prestataire de repas et la mise en place de contenants réutilisables pour le service de portage de repas à partir du 14 avril 2025.

La qualité des repas et de leur conditionnement a été recherchée.

Les usagers devront laver et restituer les contenants : une information a été faite à tous les usagers.

Un accompagnement spécifique est proposé par le service pour les personnes les plus fragiles.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

10/ TARIFICATION 2025-2026 DES ACTIVITES PHYSIQUES DE PREVENTION ET DE L'ATELIER PEINTURE ET MODALITES DE REMBOURSEMENT DES USAGERS

Madame Batut présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

11/ ACTIVITES SENIORS DU TROISIEME TRIMESTRE 2025

Madame Batut présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

12/ SEJOUR SENIOR 2025 : PARTENARIATS AVEC L'ANCV ET AEC VACANCES ET
CONDITIONS D'INSCRIPTION

Madame Batut présente la délibération.

Il est rappelé que les critères de priorisation des participants sont inscrits dans la délibération et restent identiques par rapport à l'année dernière.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

13/ SUBVENTION 2025 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC
L'ASSOCIATION HESTIA AIDE ET SOINS

Madame Batut et Monsieur Pellat quittent la salle et ne prennent pas part au vote, tous deux ayant des intérêts avec l'association.

Madame Meridji présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (11 voix).*

Monsieur Pellat réintègre la salle.

Madame Batut quitte la séance et donne procuration à Florence Meridji.

14/ CONVENTION PARTENARIALE ET FINANCIERE ENTRE PROMOTION SANTE ET LE
CCAS – ACCOMPAGNEMENT A LA SANTE – ANNEE 2025

Madame Meridji présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

15/ SUBVENTION 2025 AU POINT D'ACCUEIL ET D'ECOUTE JEUNES- CONVENTION
D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE

Madame Meridji présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

16/ SUBVENTION 2025 : ANIMATION DU TIERS-LIEU DE SANTE DE GIVORS –
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION DANAECARE

Madame Allali présente la délibération.

Le Tiers Lieu de santé est ouvert depuis pratiquement un an. Il est souligné le développement des actions proposées durant cette année et le travail de la coordinatrice est salué.

La programmation mensuelle du mois d'avril sera envoyée aux membres du Conseil d'administration.

Pour la recevoir automatiquement tous les mois, il faudra se signaler auprès du CCAS (accord nécessaire et préalable en lien avec le RGPD).

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

17/ CONVENTION PARTENARIALE ET FINANCIERE POUR L'UTILISATION PARTAGEE D'UN ESPACE DEDIE A DES ACTIVITES COLLECTIVES AU TIERS LIEU DE SANTE
--

Madame Allali présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

Monsieur le Président présente les décisions prises par le Président en vertu des délégations données par le Conseil d'Administration.

Monsieur le Président informe de la nomination en tant que membre du Conseil d'administration, de Monsieur Xavier Rebeche, représentant l'ARHM (en remplacement de Mme May).

Dates des prochains Conseil d'administration :

- Mardi 24 juin 2025 à 18h30
- Mardi 30 septembre 2025 à 18h30
- Mardi 09 décembre 2025 à 18h30

Monsieur le Président lève la séance à 20h05.

Le président,

Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance

Bérengère MONNET